COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS
JANVIER 2025

Les sujets essentiels du mois

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE !

Chaque foyer de la région produit en moyenne 488 kg de déchets chaque année dont près de 70 % auraient pu être recyclés ou compostés, selon une étude réalisée en 2021. Fait intéressant, en 2024, on note une baisse de 6 % des tonnages mis aux poubelles par rapport à la moyenne des 5 dernières années, cette diminution est vraiment encourageante et c'est pourquoi la RIDT poursuit ses efforts de sensibilisation avec la campagne d'information « Parce que chaque geste compte ! ». L'objectif est d'informer, sensibiliser et éduquer davantage la population sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.

Déposer ses matières recyclables et compostables au bon endroit au lieu de tout jeter à la poubelle peut sembler anodin, mais chaque kilogramme bien trié prolonge la durée de vie du site d'enfouissement, nous fait économiser collectivement des sous et contribue directement à l'atteinte des objectifs régionaux fixés.

Rappelons que la MRC de Témiscouata a adopté cet automne un nouveau Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) qui vise à améliorer et optimiser la performance régionale au cours des 7 prochaines années pour tous les types d'utilisateurs (résidentiel, industriel, commercial et institutionnel). Pour connaître les orientations du PGMR 2024-2031 et découvrir les différents services déjà offerts dans la région, visitez le ridt.ca.

POUR 2025 : SANTÉ, BONHEUR ET QUELQUES BONNES RÉSOLUTIONS ÉCOLOGIQUES…

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An sont déjà derrière nous. En ce début d'année 2025, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions et de « faire le bon geste de tri» pour ses matières résiduelles, pour éviter d'envoyer inutilement aux déchets des matières qui peuvent avoir une nouvelle vie.

- ✓ Sapin de Noël naturel à apporter à l'un des 4 écocentres ou encore dans l'un des 15 dépôts municipaux
- ✓ Emballages en papier, boîtes de carton et contenants de plastique vont tous dans le bac bleu de récupération
- ✓ Résidus organiques et restes de table en tout genre peuvent être déposés dans un des conteneurs brun des points d'apport volontaire

Parce que chaque geste compte, visitez le ridt.ca pour en apprendre davantage sur « Faire le bon geste de tri » et éviter au maximum l'enfouissement... https://ridt.ca/faire-le-bon-geste-de-tri/

Bonne Année 2025 !!!

UNE « RÉVOLUTION » DANS VOTRE BAC BLEU

Depuis ce 1er janvier, Éco Entreprise Québec (ÉEQ) est officiellement responsable de la collecte sélective partout au Québec.
Contenants, emballage et imprimés, c'est tout ! Une véritable « révolution » dans le bac bleu pour toute la province.

Désormais, tous les contenants, emballages et imprimés, qu'ils soient en papier, carton, métal, verre ou plastique, peuvent être déposés sans hésitation dans le bac de récupération.
Les emballages en plastique sans numéro y trouveront aussi leur place et il suffit de se poser une seul questions. Est-ce que c'est un contenant, un emballage ou un imprimé ? Oui alors ça va dans le bac bleu.

Il n'y a que deux exceptions : les contenants de métal sous pression (aérosol) et les emballages de protection en polystyrène qui se défont en billes. Même ce qui allait aux déchets il y a peu, comme les sacs de croustilles, les

pellicules de plastique qui recouvrent certains aliments, les barquettes de styromousse ou les pots de yogourt individuels… tout peut aller dans le bac de récupération. Il faut quand même que ces matières soient « propres ».

Cette mesure vise à encourager des pratiques plus durables, à récupérer des volumes suffisants de matières pour trouver des débouchés viables et à améliorer l'efficacité du système de recyclage au Québec.
Fabricants de matières, transporteurs et citoyens ont tous un rôle à jouer dans ce processus.

Éco Entreprise Québec a lancé l'initiative « Bac Impact » pour aider les citoyens dans leur tri. Cette plateforme devrait fournir toutes les informations nécessaires pour recycler correctement et ainsi contribuer à donner une seconde vie à la récupération. Pour en savoir plus sur les bons gestes de tri: Bacimpact.ca.

BON COUP POUR L'ENVIRONNEMENT AU TÉMISCOUATA – CPE LES CALINOURS

Félicitations au Centre de la Petite Enfance (CPE) Les Calinours de Notre-Dame-du-Lac, Dégelis et Cabano pour avoir modifier de manière importante leur gestion des matières résiduelles tout récemment.

Grâce au bon tri des matières recyclables qu'il faisaient déjà et à l'ajout du tri de toutes les matières organiques au sein des 3 installations, le CPE a diminué de manière impressionnante le volume de ses déchets.
La preuve est qu'ils ont pu se débarrasser de leur gros conteneur de poubelles pour garder seulement 2 bacs roulants.

À partir du bon tri fait par le personnel, qui accueillent au total 150 enfants, toutes les matières organiques sont maintenant déposées dans un conteneur brun qui est vidé une fois par semaine. Reste de nourriture, de préparation de repas, papier brun des salles de bains, mouchoirs et essuie-tout vont donc au compost et il ne reste presque plus rien dans les déchets à l'exception des couches, des lingettes humides et des gants jetables.

Une belle manière de favoriser de bonnes habitudes de vie aux enfants dès le plus jeune âge.

D'autres actions cohérentes étaient déjà en place comme les restes des repas vendus au personnel à coût minime pour éviter le gaspillage alimentaire ou le don/vente à faible coût des équipements et jouets inutilisés dans les installations aux 52 garderies en milieux familials.

Bravo à la direction et au personnel du CPE Les Calinours de faire une bonne éducation au tri pour nos très jeunes et futurs adultes de demain.

Pour aller plus loin, les sujetscomplémentaires

BIEN GÉRER SES MATIÈRES RÉSIDUELLES APRÈS LES FÊTES

Sapin
Pas de sapin dans le bac de récupération !
Au Témiscouata, le sapin naturel doit être apporté à l'écocentre ou au dépôt municipal de votre localité.
Les sapins artificiels, s'ils ne sont plus réutilisables, vont aux déchets.

Lumières
Réutiliser les mêmes lumières de Noël chaque année, c'est une idée écologique et économique. Vous devez quand même vous en débarrasser :

- Toujours fonctionnelles? Offrez-les à des proches ou à un organisme à but non lucratif.
- Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre le plus près de chez vous.

Ne les déposer jamais dans le bac de récupération car elles pourraient endommager les installations au centre de tri.

Guirlandes

Vous voulez jeter vos vieilles guirlandes? Mettez-les de côté et organisez plutôt un échange de décorations de Noël pour les Fêtes de 2025. Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles devront être mises aux déchets si elles ne sont pas réutilisées.

Jouets

Adieu vieux jouets encore fonctionnels ! Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Sinon, vous devez les apporter à l'écocentre. N'oubliez pas : ils ne vont pas dans le bac de récupération.

Verres à vin et boules de Noël cassés

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ils ont leur place dans la poubelle.

Vêtements et tissus

Le chandail de laine reçu lors de l'échange de cadeaux ne vous plaît pas ?
Offrez-le à une friperie ou comptoir de linge de la région… et donnez au suivant.
https://ridt.ca/services-ridt/friperie-et-comptoirs-de-linge

Piles pour les jouets ou les appareils

Quoi faire avec vos piles qui ne fonctionnent plus ?
Apportez-les à un point de dépôt de la Mini-collecte ou à votre écocentre.
https://ridt.ca/services-ridt/mini-collecte

Ustensiles

Sachez que les ustensiles en plastique ne sont pas recyclables et vont au bac à déchets.

Électronique

Vous recevez un nouvel appareil électronique? Vous voulez vous départir de l'ancien ?
S'il est toujours fonctionnel, offrez-le à un organisme à but non lucratif qui lui donnera une 2ème vie.
Sinon, apportez-le à votre écocentre où il ira rejoindre les Serpuariens https://lesserpuariens.com

Et dans le bac de récupération ?

Dès le 1er janvier, la règle est simple pour votre bac bleu : Contenants, Emballages et Imprimés, c'est tout !
Simplement deux exceptions

- les contenants de métal sous pression (aérosol) qui doivent aller à l'écocentre ou dépôt municipal
- les emballages de protection en polystyrène qui doivent encore aller aux déchets

Et les canettes ?

Elles doivent être rapportées chez un détaillant dans le cadre du système de consigne. Vous pourrez récupérer le montant de la consigne (10 cents/canette).
Rappelons qu'à compter du 1er mars prochain, la consigne sera élargie à tous les contenants de boisson, de 100 ml à 2 l. en plastique.
Pour les contenants de boisson en verre et en carton multicouche, il faudra attendre en 2027. D'ici là, on les dépose encore dans le bac à récupération.

PARTENAIRE DE LA RIDT – SÉMER SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Partenaire de la RIDT, la SÉMER opère depuis de nombreuses années une usine de biométhanisation au Bas-St-Laurent, plus précisément à Cacouna, tout près de Rivière-du-Loup.

La biométhanisation est un procédé naturel basé sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène. Cette dégradation aboutit à la production…

- ✓ d'un produit humide riche en matière organique partiellement stabilisée, appelé digestat et destiné à la fertilisation des sols.
- ✓ de biogaz, mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 à 70% de méthane (CH4), de 20 à 50% de gaz carbonique (CO2) et de quelques gaz traces (NH3, N2, H2S).

Cette énergie renouvelable peut être utilisée sous différentes formes comme la combustion pour la production d'électricité et de chaleur ou la production d'un carburant.

La RIDT est cliente de la SÉMER et y fait livrer l'ensemble des matières organiques collectées dans les points d'apport volontaire et des conteneurs présents dans les industries, commerces et institutions desservies par ce service depuis l'été 2022. Cela représente l'équivalent de 300 tonnes/année.

Abonnez-vous ànotre page Facebook «RIDT Environnement»pour plus d'informationsou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous…

L'équipe de la RIDT